



Contestation d'amende à l'OMP de Versailles sans réponse

Par **Assa781**, le **10/09/2016** à **16:36**

Bonjour,

J'ai vendu mon envie véhicule le 14 janvier 2014. J'ai fait toutes les démarches administratives nécessaire mais depuis la vente du véhicule j'ai reçu des amendes et relances que j'ai contestée.

En janvier, avril et Août 2016 j'ai reçu d'autre relances pour une autre amende en provenance de l'OMP de Versailles. J'ai contesté cette amende 5 fois : 2 fois en 2015 et 3 fois sur les mois cités ci-dessus.

Cette semaine j'ai reçu un courrier mentionnant une saisie imminente suite au non paiement de l'amende.

Je rappel que j'ai contesté toutes les amendes de l'OMP de Versailles en y adressant un courrier explicatif, la copie de l'acte de session du véhicule, la copie de la main courante faite et la copie des précédentes contestations en AR pour cette même amende par recommandé avec accusé de réception.

A mes contestation je n'ai jamais eu de réponse mais j'ai reçu des relances.

Que dois-je faire ??? Je suis épuisé de faire des courrier en AR sans avoir de réponse et de recevoir des relances...

Par **Tisuisse**, le **10/09/2016** à **17:59**

